

*Peine capitale*

● (1805)

Je suis à la fois d'accord et en désaccord avec le député là-dessus, et j'essaierai d'expliquer pourquoi. Je suis d'accord avec lui parce que je crois que l'éventail des questions susceptibles de faire l'objet d'un vote libre, soit de permettre au Parlement de s'exprimer sans les contraintes de la discipline de parti, devrait être plus large qu'il ne l'est à l'heure actuelle. En ce sens, je suis d'accord avec le député.

Là où je suis moins d'accord avec lui, c'est lorsqu'il veut restreindre la catégorie des questions morales à des questions telles que la peine capitale, l'avortement et ainsi de suite. Cela crée une distinction que je trouve difficile à accepter entre ces questions-là et d'autres. A mon avis, la façon dont nous organisons notre économie est aussi une question d'ordre moral. Nous n'avons pas d'un côté un petit nombre de questions ayant une dimension morale, et de l'autre des questions telles que la façon dont nous organisons notre économie, la façon dont nous traitons les pauvres, la nature des programmes sociaux, des relations internationales et de la politique à l'égard du tiers monde.

La moindre question qui ne fait pas partie du groupe que le député de Mississauga-Sud a défini a aussi une dimension morale. Tout ce que nous faisons ici, à la Chambre des communes, la moindre politique que nous examinons et débattons ici a une dimension morale. Ma seule réserve à l'égard de cette partie de l'analyse du député de Mississauga-Sud, c'est qu'il est dangereux d'isoler certaines questions ayant trait à la moralité et de supposer ainsi qu'il existe un plus large éventail de questions purement administratives, techniques ou matérielles qui n'ont aucune dimension morale. Je le répète, tout ce que nous étudions à la Chambre a une dimension morale.

● (1810)

Pour en revenir à la question des votes libres, j'estime que les députés devraient pouvoir exercer leur jugement, indépendamment de la discipline de parti, sur un nombre beaucoup plus grand de questions, et cela pour deux raisons. La première, c'est que je pense qu'il y a un nombre de sujets pour lesquels cette façon de se prononcer convient mieux que la discipline de parti. Deuxièmement, la politique de parti est beaucoup plus lourde et beaucoup plus omniprésente dans la politique canadienne que dans celle de la plupart des démocraties que je connais.

Les États-Unis d'Amérique sont souvent cités comme un exemple de régime politique où les membres d'un parti ou l'autre estiment qu'ils sont très libres de critiquer les positions d'autres membres de leur propre parti ou celles du président, s'il appartient à leur parti. C'est le régime du Congrès, que je ne préconise d'ailleurs pas.

Ce que je préfère, c'est une formule que l'on peut trouver simplement en remontant à nos sources, le Parlement britannique. J'estime, ayant passé quelque temps en Grande-Bretagne et ayant étudié ces questions en tant que membre du comité spécial chargé d'examiner le Règlement et la procédure, qu'il y a en Grande-Bretagne une beaucoup plus grande gamme de sujets sur lesquels ont admet tout naturellement que les députés se prononcent en toute indépendance. Par exemple, les

questions qui traitent de la Chambre des communes elle-même. Le premier exemple qui me vient à l'esprit, car je me souviens d'un vote qui a causé pas mal de tension dans tous les caucus, est celui des augmentations de traitement des députés. Ce n'est qu'un exemple des sujets qui touchent la vie de la Chambre des communes elle-même. Ce sont des questions sur lesquelles, à mon avis, les députés pourraient se prononcer en toute liberté. Les caucus et les partis ne devraient pas se sentir tenus de prendre position sur toutes les questions.

En Grande-Bretagne, il est entendu également que l'on accepte beaucoup plus facilement que, sur certains sujets comme la peine capitale, les députés exercent un jugement individuel et indépendant. On a pu le constater très récemment lors du vote libre qui a eu lieu à la Chambre des communes britannique au sujet du rétablissement de la peine de mort. La Chambre des communes de la Grande-Bretagne venait d'être convoquée après la victoire triomphante du parti conservateur. Le gouvernement et le Parlement auraient pu facilement opter pour le point de vue, ou l'inclination, que préconise le parti au pouvoir qui, si je ne m'abuse, favorise le rétablissement de la peine de mort. Le vote a cependant eu une issue étrange. La motion en vue de rétablir la peine capitale a été défaite par une Chambre des communes où les députés conservateurs sont majoritaires.

Cela montre bien comment fonctionne le principe du vote libre, même si ce n'est peut-être pas le résultat que voudraient obtenir ceux qui préconisent un vote libre sur la peine de mort. C'est cependant un exemple de ce que je veux dire. Nous aurions aimé qu'il y ait un vote libre ici même sur la mise à l'essai du missile de croisière, comme nous l'avons demandé à bien des reprises. Ce serait aussi une bonne chose que les députés de tous les partis se sentent plus libres d'exprimer leurs opinions sur les questions qui ont trait au désarmement.

● (1815)

En fin de compte, si je favorise une telle démarche, ce n'est pas tant pour satisfaire les désirs ou les fantaisies de certains députés que dans l'intérêt du Parlement lui-même. Je trouve que nos mœurs politiques font trop de place à la discipline et à l'unité des partis, du fait qu'on voit mal que les députés d'un même parti politique puissent avoir des idées et des opinions différentes sur certaines questions et je n'entends pas par là celles qui font partie intégrante de son programme électoral ou qui distinguent tel ou tel parti des autres, mais celles qui lui sont en quelque sorte périphériques. En l'occurrence, j'ignore qui, de la poule ou de l'œuf, est venu le premier; mais j'imagine que la fascination que les divergences d'opinions exercent sur les médias contribue à les renforcer. Les députés perdent la tête chaque fois qu'ils s'imaginent qu'on conteste leur chef ou leurs idées. Les médias, avec leur recherche maladroite de signes de désunion, empêchent presque toute discussion créatrice à l'intérieur des partis. Ce sont vraisemblablement ces mêmes médias qui se plaignent de ce que les partis politiques constituent des blocs d'un seul tenant où les débats utiles sont impossibles. Mais dès que la moindre discussion surgit au sein d'un parti, ils en font tout un plat et déforment tellement les faits qu'on ne sait plus après coup de quoi il s'agissait au juste.